N° 317 du mercredi 26 octobre 2022 - lagazette-yvelines.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

GUYANCOURT

Un adolescent victime d'un guet-apens car il faisait trop efféminé

Faits divers page 11

Projet de clinique : les habitants s'interrogent sur la circulation routière

Dossier page 2

La future clinique rassemblera les activités de celle du Montgardé, à Aubergenville, et du centre de cardiologie d'Evecquemont. Le 17 octobre, une réunion publique était organisée pour évoquer sa mise en compatibilité avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

CIMY

Actu page 4

YVELINES

Cimy : le diner de la maturité et de la reconnaissance

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Mickaël Littiere démissionne de son rôle de référent Renaissance Yvelines **Page 4**

POISSY
La convention d'affaires de GPSEO revient pour une nouvelle édition **Page 5**

LES MUREAUX
Action cœur de ville : un programme pour valoriser le centre-ville **Page 6**

CARRIERES-SOUS-POISSY
Il a pris la fuite avec dix jerricans d'essence **Page 10**

VOLLEY-BALL
Élite : les hommes du CAJVB s'imposent face à Grenoble **Page 12**

MANTES-LA-VILLE
Le festival *Tu contes pour moi* revient **Page 14**

MANTES-LA-VILLE

Polisario : à quoi joue Abdellaziz El Jaouhari ?

Actu page 4

LA POSTE

Actu page 7

EPONE

La première « *Place des Services* » fait son lancement

Actu page 8

VALLEE DE SEINE

Un collectif d'habitants demande la « *dissolution* » de la communauté urbaine

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?
Faites appel à nous !
pub@lagazette-yvelines.fr
en Yvelines

AUBERGENVILLE

Projet de clinique : les habitants s'interrogent sur la circulation routière

La future clinique rassemblera les activités de celle du Montgardé, à Aubergenville, et du centre de cardiologie d'Evecquemont. Le 17 octobre, une réunion publique était organisée pour évoquer sa mise en compatibilité avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

CELINE CRESPIN

Le projet d'implantation d'une future clinique sur un terrain situé à proximité de l'autoroute, de la piscine des Bains de Seine Mauldre et de la zone commerciale se poursuit. Comme le relatait *La Gazette* en janvier dernier, le groupe Vivalto santé prévoit d'y regrouper les activités de deux des établissements de santé présents en vallée de Seine dont il gère l'exploitation. Il s'agit de celles de la clinique du Montgardé, à Aubergenville, et du centre de cardiologie d'Evecquemont. Le 17 octobre, à la maison des associations, une réunion publique était organisée pour évoquer la mise en compatibilité de ce projet avec le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

Comme le rappelle l'édile LR, Gilles Lécole, « *le PLUI [actuellement] ne permet effectivement pas la construction d'une clinique sur le terrain [retenu par le groupe Vivalto Santé]* ». La majorité de la trentaine de personnes présentes à la réunion publique a reconnu l'utilité de la construction d'une future clinique d'une capacité totale de « *plus de 360 lits et places* ». Néanmoins, plusieurs habitants se sont interrogés sur les répercussions d'un tel établissement de santé sur la circulation routière.

LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Atika Alami, directrice générale du territoire Île-de-France du groupe Vivalto Santé, le centre cardiologique d'Evecquemont a « *un accès compliqué par les transports en commun* ». Il en est de même pour la clinique du Montgardé à Aubergenville.

« Le trafic sera lissé sur la journée »

« *Avez-vous une estimation du nombre de rendez-vous journaliers ?* demande une habitante. *C'est pour qu'on puisse voir ce que le trafic va représenter en plus de ce que nous avons actuellement parce que cela risque d'être un peu obstrué du côté du rond-point [menant au Family village].* » En réponse à cette question, Atika Alami, directrice générale du territoire Île-de-France du groupe Vivalto Santé, assure que « *le trafic sera lissé sur la journée* » en raison notamment de la possibilité de consulter après 18 h.

« *Il y a une étude qui a été faite mais quand on regarde un petit peu les trafics lors des périodes de soldes par exemple [au niveau de la zone commerciale] on a un trafic routier qui est quand même pour le moins très étoffé puisqu'on n'arrive plus, dès fois, à se garer sur les parkings. Je pense qu'en semaine on n'aura jamais plus de trafic que ce qu'on a sur le Family village en période de solde* », déclare Gilles Lécole.

L'installation de la future clinique nécessitera cependant des aménagements de la voirie avec notamment des travaux permettant la mise en circulation à double sens de la rue de Quarante sous, du rond-point jusqu'à la Maison des associations. La voirie privée communale longeant la maison des associations sera elle aussi aménagée pour faciliter le passage des véhicules dans les deux sens de circulation. Elle sera prolongée sur le terrain de la piscine jusqu'à une route privée dont la création est interne au projet du groupe Vivalto santé pour permettre une circulation aisée des véhicules aux abords de la clinique. Cette dernière voie sera également reliée à la rue de l'Égalité pour permettre un second accès au futur établissement de santé.

LA GAZETTE EN YVELINES

La réunion publique organisée le 17 octobre à la maison des associations a réuni une trentaine de personnes. La concertation publique concernant la mise en compatibilité du projet de construction de la future clinique aubergenvilloise avec le plan local d'urbanisme intercommunal se terminera, elle, le 30 novembre prochain, à minuit.

Bien que des aménagements de voirie soient nécessaires pour permettre l'accès à la future clinique, Atika Alami, est convaincue que l'emplacement est idéal pour améliorer notamment l'accès des secours. « *[La clinique du Montgardé et le centre cardiologique d'Evecquemont] sont en retrait des axes de circulation* […], *il y a un accès compliqué par les transports en commun et on a aussi des accès compliqués pour le Samu et les pompiers* », reconnaît-elle en insistant sur le fait qu'il est, selon elle, important de pouvoir « *mutualiser les ressources humaines et techniques* » de ces deux établissements de santé.

Les devenirs de la clinique du Montgardé et du centre cardiologique d'Evecquemont ne sont, à l'heure actuelle, pas encore connus. « *Nous ne savons pas ce que cela deviendra et cela n'est pas de ma responsabilité* », confie Atika Alami en insistant sur le fait que le groupe Vivalto santé n'est propriétaire ni de la clinique du Montgardé ni de celle d'Evecquemont.

Outre le fait de regrouper l'ensemble des activités de cardiologie de la clinique d'Evecquemont avec celles du Montgardé dont le centre SOS Mains, la directrice générale du territoire Île-de-France du groupe Vivalto Santé affirme que de nouveaux services seront créés. « *Pas de doublons mais des nouveautés en plus* », résume-t-elle du projet de création de la future clinique en citant par exemple l'ajout de « *la chirurgie vasculaire en plus [des activités préexistantes dans les deux centres]* ».

Des aménagements de voirie prévus

Selon le groupe Vivalto Santé, sur les « *plus de 360 lits et places* » qui seront créés dans la future clinique dont la construction doit débuter en « *2024* » pour s'achever en « *2026* », « *151* » seront dédiés à la médecine, « *90* » à la chirurgie, « *85* » aux soins de suite et de réadaptation (SSR) et « *38* » aux soins critiques. La construction de la clinique devrait débuter en « *2024* » pour s'achever en « *2026* ».

Comme l'indique le site internet construireensemble.gpseo.fr, la concertation publique concernant la mise en compatibilité du projet de construction de la future clinique aubergenvilloise avec le plan local d'urbanisme intercommunal se terminera le 30 novembre prochain, à minuit. « *D'ici-là, le public peut utiliser tous les moyens mis en œuvre pour contribuer au projet : le formulaire d'expression sur ce site internet dédié, mail, registre papier en mairie ou courrier postal* », est-il écrit en précisant toutes les modalités de participation à la concertation publique. ■

La clinique de la région Mantaise ouvre une unité de soins non programmés

Dans un communiqué de presse daté du 19 octobre, le groupe Vivalto Santé en charge de l'exploitation de la clinique de la région Mantaise a annoncé l'ouverture d'une unité de soins non programmés dans cet établissement.

« *Ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, cette unité propose des consultations médicales, sans prise de rendez-vous préalable, pour la petite traumatologie du quotidien (plaies, entorses, etc.) et les pathologies aiguës* », explique le communiqué de presse en insistant également sur le fait que, depuis le 27 septembre dernier, la clinique de la région Mantaise accueille le centre d'hémodialyse de Mantes-la-Jolie.

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.

AGENCE YVELINES
113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex
Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61
travauxlesmureaux@ejl.fr

YVELINES

Cimy : le diner de la maturité et de la reconnaissance

Trois ans et demi après sa création, le Cimy prend de l'essor et s'impose désormais comme une institution incontournable des associations musulmanes des Yvelines.

DAVID CANOVA

C'est désormais une tradition. Chaque année, le Conseil des institutions musulmanes des Yvelines (Cimy) organise son dîner annuel au Pavillon Henri IV à Saint-Germain-en-Laye. Depuis sa création en 2018, le Cimy profite de l'occasion pour faire se rencontrer les représentants des associations musulmanes yvelinoises et les responsables politiques locaux. « *Nous étions à ce moment quelque 80 personnes dans cette salle et nous voilà aujourd'hui près de 120*, a souligné en introduction Mohamed Ould Kherroubi, le président du Cimy. *Le Conseil compte aujourd'hui une quarantaine d'associations adhérentes, soit l'essentiel des institutions du département. Une progression qui lui vaut, à tout point de vue, une pleine et entière reconnaissance.* » Il avait notamment été rejoint par le Cam78 (Collectif des associations musulmanes de Saint-Quentin-en-Yvelines) pour former une structure qui « *repose donc sur un état d'esprit qui se veut absolument et formellement collectif, comme l'a souligné, il y a quelques instants, notre frère Mourad Dali (président de la Cam78, ndlr)* ».

Jeudi dernier, le dîner avait des airs de retrouvailles après deux années de Covid. De nombreuses personnalités avaient répondu à l'appel du collectif d'associations, pour faire un point sur les différentes évolutions du Conseil. Car, depuis sa création, le Cimy aura œuvré notamment sur les questions relatives à la présence musulmane en France, aux missions auxquelles il est associé, notamment, « *comme chacun sait, la lutte contre la radicalisation mais pas que*, a précisé le président du Cimy. *Effectivement, dans le département, de nombreux dossiers ont nécessité une mobilisation accrue du Cimy, qui a su et a pu avec l'impulsion soutenue et ô combien saluée et appréciée du Préfet des Yvelines comme de ses services, afin de répondre efficacement à une demande singulière ou encore de tenter de solutionner ou d'apaiser une situation estimée ici et là critique* ».

Plus impliqué que jamais, désormais bien reconnu de et par tous, le Cimy a également élargi au fur et à mesure ses missions et ses engagements républicains. Désormais, comme le précise Mohamed Ould Kherroubi, « *le Cimy participe au sein du Forif (Forum de l'islam de France) au débat sur la réforme de l'islam de France, et ce au travers de quatre commissions : le fonctionnement et la gestion des aumôneries ; la professionnalisation et le recrutement des imams ; les actes antimusulmans et la sécurité des lieux de culte, et enfin l'application de la loi confortant le respect des principes de la République. Bien naturellement, cette implication, appréciée par le BCC, continue à nourrir et à doper les réflexions locales et départementales* ».

Un digne interlocuteur

Pour conclure, son discours avant le lancement du dîner, le président a finalement assuré que « *aujourd'hui, on peut sereinement avancer que le Cimy a réussi le pari du dialogue et s'est affirmé en digne interlocuteur dans le département des Yvelines* ».

CIMY

Depuis sa création en 2018, le Cimy organise son dîner annuel pour faire se rencontrer les représentants des associations musulmanes yvelinoises et les responsables politiques locaux.

Un point de vue totalement partagé par Mourad Dali, porte-parole du Cimy et président du Cam78. « *Nous faisons figure d'exemple en France aujourd'hui*, souligne Mourad Dali. *L'échelle départementale est vraiment la bonne échelle pour travailler avec les différentes institutions mais aussi avec les associations et les représentants des autres cultes.* » D'autant plus qu'aujourd'hui la très grande majorité des associations musulmanes des Yvelines adhère au Cimy. « *Cette adhésion se fait après examen du conseil d'administration du Cimy, en accord avec les règles de la République. C'est grâce au dialogue que nous continuons d'avancer* », assure le président du Cam78. Et le Cimy avance en proposant des formations, des séminaires, commissions de travail et des conférences, comme sur la sécurité des lieux de culte « *quels qu'ils soient, que nous avons montés avec des partenaires européens, dans l'échange et sur des retours d'expérience avec les communautés juives et chrétiennes* », précise-t-il. Des initiatives qui sont appelées à se renouveler régulièrement durant l'année. ■

MANTES-LA-VILLE

Polisario : à quoi joue Abdellaziz El Jaouhari ?

Samedi 24 septembre, une quarantaine de personnes, venue de toute l'Europe, s'est rassemblée devant la mairie de Mantes-la-Ville pour manifester leur désapprobation à la présence d'un membre du Front Polisario, en visite privée, dans la ville.

LA REDACTION

Le 24 septembre dernier, la politique internationale s'est invitée sans prévenir dans l'actualité du Mantois. La visite d'une représentante du Front Polisario, Sultana Khaya, qui devait normalement se faire en toute discrétion, a fini sur les réseaux sociaux de la communauté. Une quarantaine de personnes s'est alors rassemblée devant la mairie – qui n'est pourtant pour rien dans cette visite – pour manifester leur désapprobation.

DR

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Plusieurs réunions de préparation auraient eu lieu à la mosquée de Mantes-la-Ville et au consulat du Maroc de Pontoise. Cet évènement, piloté directement par le consul général du Maroc (Salah Eddine Taouis, à gauche) et Abdellaziz El Jaouhari (à droite), a été un fiasco et chacun se renvoie la raison de l'échec.

Une manifestation qui n'était pas du goût de tout le monde. « *Les organisateurs de cette manifestation ont donné une visibilité incroyable à cette dame que personne ne connaissait ! Ils ont fait de la publicité au Polisario et doivent en être conscients* », souligne un membre influent de la communauté marocaine.

Plusieurs réunions de préparation auraient eu lieu à la mosquée de Mantes-la-Ville et au consulat du Maroc de Pontoise. Cet évènement, piloté directement par le consul général du Maroc (Salah Eddine Taouis) et Abdellaziz El Jaouhari, a été un fiasco et chacun se renvoie la raison de l'échec. Tous les observateurs s'interrogent de cette alliance contre nature d'un consul novice et sans expérience et d'un recteur très politisé. « *Monsieur El Jaouhari demande aux Marocains de manifester devant la mairie de Mantes-la-Ville contre cette visite privée. Mais en même temps, il est cofondateur et vice-président de l'association As-Suffa (créée en 2019) qui compte dans son bureau exécutif le neveu du patron du Polisario en France (Sources La Gazette, ndlr)*, affirme un membre de la communauté marocaine. *Ce double discours nuit fortement au vivre ensemble. Nous ne voulons pas importer un conflit qui n'a pas sa place ici.* »

D'autres sources évoqueraient la possibilité que Monsieur El Jaouhari veuille utiliser cette visite pour faire croire aux autorités marocaines que la mairie de Mantes-la-Ville soutiendrait le Polisario. Ce que dément fortement et fermement la municipalité.

Toujours est-il que Monsieur Salah Eddine Taouis, consul général, est passé pour un diplomate inexpérimenté et extrêmement naïf. Dans un contexte tendu entre les deux États (France et Maroc), il aurait été de bon ton de s'abstenir. Ou a-t-on voulu « *mettre en difficulté* » le nouveau consul général du Maroc de Mantes-la-Jolie ? ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Mickaël Littiere démissionne de son rôle de référent Renaissance Yvelines

Il explique les raisons de sa démission dans un communiqué de presse.

Dans un communiqué de presse datant du 24 octobre, Mickaël Littiere explique démissionner de son rôle de référent Renaissance Yvelines pour se consacrer à Conflans-Sainte-Honorine. « *En janvier 2022, j'étais désigné référent des Yvelines pour la République En Marche.* […] *À titre personnel, restant toujours en soutien au Président de la République, je ne suis pas encore complètement convaincu par la nouvelle organisation mise en place. Je souhaite qu'elle fasse une plus large place à la société civile, dans toute sa diversité.* […] *C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que j'ai décidé de démissionner de mon rôle de référent de Renaissance Yvelines, avec effet immédiat. Dès à présent, je vais consacrer toute mon énergie à la ville de Conflans-Sainte-Honorine où je suis élu, avec pour seule priorité de co-construire avec les Conflanais les bases d'un projet ambitieux.* » ■

POISSY

La convention d'affaires de GPSEO revient pour une nouvelle édition

La quatrième édition aura lieu le 8 novembre, de 14 h 30 à 18 h, au forum Armand Peugeot.

« *Dynamiser l'activité économique [du territoire].* » Ce but est celui de la convention d'affaires de GPSEO dont la quatrième édition de l'événement est organisée le 8 novembre prochain, de 14 h 30 à 18 h, au forum Armand Peugeot dans le cadre de la semaine de l'industrie. En faisant se rencontrer les acteurs économiques, il permet de favoriser les opportunités d'affaires de ces derniers. Dans un communiqué de presse daté du 6 octobre, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) indique que plusieurs « *temps forts* » sont prévus durant l'événement.

« *Outre le rendez-vous d'affaires, un village de l'innovation sera installé au cœur du forum Armand Peugeot afin de valoriser les porteurs de projets accueillis et accompagnés à Pi-cube, l'incubateur de la communauté urbaine à Mantes-la-Jolie* », déclare la communauté urbaine. La participation à l'événement est gratuite. Néanmoins, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 novembre à l'adresse gpseo.vimeet.events/fr/ ■

■ EN IMAGE

VILLE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Découvrez la ville par des QR Codes

En scannant un simple QR Code sur des totems à retrouver dans la ville de Conflans-Sainte-Honorine, de nouveaux parcours touristiques sont à découvrir. Il a été inauguré en septembre dernier dans le cadre des Journées du Patrimoine, par Laurent Brosse, maire DVD, accompagné par Laurent Moutenot, délégué à la voirie, à la batellerie et aux transports et Charles Prélot, délégué à l'environnement et aux contrats et marchés publics. Trois parcours sont proposés, allant d'une heure de marche à 2 h 30 pour les plus téméraires. ■

ORGEVAL

La bourse aux jouets fait son grand retour

La bourse aux jouets aura lieu le 13 novembre prochain à la Croisée. L'inscription est possible dès maintenant.

Rendez-vous le mois prochain pour l'édition 2022 de la Bourse aux jouets. L'évènement fera son grand retour à la Croisée le 23 novembre prochain, au 93 rue de la Gare, de 10 h à 17 h. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 novembre sur le site internet de la ville. Attention, les places sont limitées ! Cette bourse aux jouets solidaire est au tarif de 12 euros la table. Les fonds seront entièrement reversés à l'Œuvre des Pupilles Orphelins ainsi qu'au Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France. Les paiements s'effectuent par chèque à l'ordre du trésor public.

Une fois le formulaire rempli, vous avez un délai d'une semaine pour effectuer le paiement. L'entrée sur place sera bien évidemment gratuite. Jouets, livres ou encore peluches seront les bienvenus pour ravir les plus petits. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ville-orgeval.fr, par téléphone au 01 78 63 10 26 ou par mail à evenementiel@mairie-orgeval.fr ■

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Gastro-Entérologue
Tél. : 01 30 63 00 55

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62
Tél. : 07 67 27 20 17

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
Tél. : 01 30 92 30 94

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 60 94
Tél. : 01 34 78 50 01

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79
Tél. : 09 86 48 87 58

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Diététicienne - Nutritionniste
Tél. : 01 30 63 04 86

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

LES MUREAUX

Action cœur de ville : un programme pour valoriser le centre-ville

Durant le conseil municipal du 28 septembre dernier, le projet a longuement été abordé et certains aspects y ont été votés.

ELODIE PICARD

La ville des Mureaux fait partie des 222 communes qui bénéficient du programme Action Cœur de Ville lancé par le ministère de la Cohésion des territoires. Une démarche indispensable pour faciliter la vie quotidienne des habitants et qui permet de bénéficier de moyens inédits pour redonner au centre-ville toute son attractivité.

« *Les Mureaux a initié depuis plus de 10 ans une dynamique ambitieuse de renouveau au travers de multiples opérations telles que la rénovation urbaine, la restructuration des espaces et équipements publics. Aujourd'hui, le centre-ville est plus que jamais au cœur des préoccupations. Il doit être un élément valorisateur et valorisé. Entremêlement du « Vieux village » et du quartier Gare, notre cœur de ville est singulier* », explique le site internet de la Ville.

« *Le programme est organisé de manière « souple* » selon Boris Venon, adjoint en charge de la mission Cœur de Ville, de la rénovation urbaine, de l'habitat et de l'urbanisme et qui a démissionné à l'issue du conseil municipal. *C'est-à-dire que l'on a une contractualisation mais que l'on peut réviser à échéance régulière.* »

L'objectif de la ville est de poursuivre la reconquête résidentielle du centre-ville en développant une offre de logements de qualité. Il s'agit également de lutter contre la dégradation de l'habitat ancien avec des dispositifs pour encourager l'entretien et la rénovation et de garantir un habitat digne. L'arrivée de Eole (RER E) à la fin de l'année 2024 représente un enjeu considérable pour l'attractivité de la ville. Pour préparer au mieux cette échéance, la gare va être pleinement rénovée.

La commune des Mureaux, en lien avec la ville de Meulan-en-Yvelines, poursuit la construction d'un nouveau franchissement de Seine. Des deux côtés de la Seine, le patrimoine joue un rôle important. Les deux villes souhaitent valoriser leur histoire, des Jeux olympiques en passant par les aspects paysagers et les formes urbaines remarquables.

Après l'ouverture de l'Espace Seniors en 2020, la ville prévoit d'accompagner l'arrivée d'une formation du Centre national des Arts et Métiers (CNAM), étoffant ainsi l'offre de formation présente sur le territoire. Un tiers lieu, facilitant l'animation du centre-ville, est également à l'étude ainsi que la création d'un équipement phare dédié aux arts numériques afin de renforcer l'attractivité du centre-ville.

La ville des Mureaux a souhaité, en raison de son attachement à la culture, lui dédier un axe de sa stratégie dans le cadre d'Action Cœur de ville. Elle entend soutenir les acteurs culturels de l'économie sociale et solidaire et favoriser l'installation d'artistes et d'artisans d'art dans les locaux commerciaux vacants.

Après la réussite de l'écoquartier Molière, la commune ambitionne de créer un nouvel éco-quartier de centre-ville. Il s'agit de gagner en qualité de vie en centre-ville et c'est dans cet esprit que l'axe « *santé* » a également été réaffirmé avec le projet.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***Le programme Action cœur de ville ne s'adresse pas uniquement à la commune des Mureaux mais à toutes les communes de tailles moyennes à l'échelle nationale*** », **explique Boris Venon.**

Durant le conseil municipal du 28 septembre, le projet a longuement été abordé. Durant ce conseil, le schéma directeur des espaces publics a été voté à la majorité. Concernant l'opération d'aménagement secteur gare, Boris Venon explique que « *le bailleur voulait construire deux logements pour un démoli, mais la répartition se fait de la manière suivante : un aux Mureaux et le deuxième en dehors mais dans le périmètre de la communauté urbaine.* » Le maire François Garay (DVG) explique, quant à lui, « *sachant qu'aujourd'hui, par rapport au nombre de logements sociaux, la ville des Mureaux, par rapport à d'autres villes, nous sommes toujours sur la barre supérieure à 40 % de logements sociaux. Il faut recréer une mixité en tant que tel, et aujourd'hui, c'est pour cela aussi, que l'on veut, dans le cadre de GPSEO, retisser différemment.* » Ce projet a été voté lui aussi à la majorité. ■

INDISCRETS

Serait-ce une conséquence des nouveaux aménagements pour venir à bout de nuisances liées au marché du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie ? Toujours est-il que les parents et direction de l'école Eva de Vitray sont particulièrement inquiets pour la sécurité des enfants. En cause, la décision de la mairie de Mantes-la-Jolie de rouvrir au public, le parking à l'entrée de l'école Eva de Vitray. Selon les parents, cette décision aurait été prise « *sans entreprendre de dialogue avec le groupe scolaire* […] *Cet espace d'accueil où nos enfants attendent à l'écart des routes et toute circulation, avant d'entrer dans l'école, cette place où nos enfants courent et s'amusent en attendant leur frères et sœurs, cette place où, nous parents, attendons à la sortie des classes. Cet espace à proximité immédiate de l'école sera dès aujourd'hui accessible à tous publics* ».

D'ores et déjà, les parents d'élèves imaginent « *les conséquences qui en découleront et le risque pour la sécurité de nos enfants : squat dans le parking (alcool, drogue), véhicule roulant à vive allure, atelier de mécanique « sauvage » va et vient non-stop des clients du marché, etc…* ». En lien avec la direction de l'école Eva de Vitray, les parents soulignent qu'elle va « *essayer, par tous les moyens, de faire annuler cette décision arbitraire, et incompréhensible pour un endroit qui accueille près de 200 enfants. Mais il est de notre devoir aussi, nous parents, que chacun de nous se mobilise et ne courbe pas l'échine face à ce danger pour nos enfants* ». Les parents d'élèves se mobilisent pour contacter les services de la mairie et rappellent que « *la sécurité de nos enfants n'est pas négociable* ». ■

L'intersyndicale de *France télévisions* s'est insurgée par voix de communiqué contre la nomination d'Aurore Bergé (députée LREM des Yvelines et cheffe de file de la majorité à l'Assemblée nationale), au conseil d'administration du groupe audiovisuel public. « *Le loup est dans la bergerie et la volonté de reprise en main politique est claire et nette* », dénonce notamment le communiqué. Traditionnellement, le poste revient au président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, soit actuellement Isabelle Rauch, députée Horizons de Moselle. Interrogée par l'*AFP*, Aurore Bergé, néanmoins membre de cette commission, a répondu qu'elle ne comprenait « *absolument pas où est le sujet* ». « *C'est un poste au conseil d'administration qui revient à la majorité et qui a été attribué à la députée la plus engagée sur les questions audiovisuelles* », a-t-elle déclaré. ■

Selon nos confrères du *Parisien Yvelines*, Laurent Brosse, le maire DVD de Conflans-Sainte-Honorine, vient d'être condamné pour « *rébellion et refus d'obtempérer* ». Convoqué devant le tribunal de Versailles, il a écopé de « *80 jours-amendes à 18 euros pour s'en être pris aux agents, et 20 jours-amendes à 18 euros pour avoir tenté d'échapper au contrôle. Soit un total de 1 800 euros* », poursuit le site du *Parisien Yvelines*. ■

EPONE

La première « *Place des Services* » fait son lancement

Un questionnaire sera adressé aux habitants afin d'affiner les besoins de ce nouveau service. Son ouverture est prévue en 2023.

ELODIE PICARD

Le 12 octobre dernier, la mairie d'Epône, La Poste et leurs partenaires ont officialisé la création d'un nouveau service d'hyper-proximité appelé « *Place des Services* ». Ce nouvel espace aura pour objectif de simplifier la vie des habitants et des commerces d'Epône, mais aussi des collaborateurs des entreprises implantées sur la commune, en leur offrant des services adaptés pour faciliter leur quotidien, explique La Poste dans un communiqué.

La mairie d'Epône a mandaté La Poste pour transformer l'ancienne mairie, située au cœur du centre-bourg, et y développer une activité innovante. Avec la « *Place des Services* », la mairie d'Épône souhaite faciliter la vie de ses habitants, tout en offrant un lieu de proximité dans lequel ils pourront effectuer toutes leurs démarches du quotidien.

La « *Place des Services* » est un opérateur de services de proximité développant une nouvelle forme de conciergerie. L'ensemble des services seront disponibles dans l'ancienne mairie, transformée en tiers-lieu (espaces de coworking et entreprises) afin d'accueillir les habitants sur des plages horaires adaptées à leurs modes de vie. De plus, la « *Place des Services* » sera également accessible via une application mobile.

Afin d'identifier les services qui leur seraient le plus utile au quotidien et de répondre au mieux à leurs besoins, les Épônoises et Épônois, les commerçants ainsi que les collaborateurs des entreprises de la commune, seront consultés via un questionnaire qui leur sera adressé prochainement.

L'offre de services pourra évoluer en fonction des demandes des utilisateurs, des commerçants et de la mairie. Notamment, à moyen terme, cet espace pourra aussi permettre de rapprocher les habitants de la mairie et de relayer des temps forts (emploi et formation, lutte contre la fracture numérique, ...) ainsi que déployer des solutions commerciales inexistantes à Epône, comme la création d'un point presse par exemple .

L'accueil de « *La Place des Services* » sera assuré par un postier qui en sera « *le régisseur* ». Il bénéficiera de formations adaptées et sera entièrement mobilisé pour répondre aux attentes des usagers et les accompagner, en toute convivialité, lors de leur initiation à ce nouveau bouquet de services.

Grâce à ce nouvel espace d'accueil multi-services, la mairie d'Epône innove et La Poste se positionne en tant que partenaire privilégié des particuliers et des professionnels, tout en témoignant de sa volonté de renforcer la qualité de son conseil sur mesure. ■

LA POSTE

Blandine Charveriat-Louis, directrice de la Business Unit La Poste Grand Public, Nicolas Brunet, directeur Île-de-France 1001 Vies Habitat et Guy Muller, maire LR d'Epône.

EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Renforcement de la lutte contre la maltraitance animale

Le maire Eddie Aït (SE) demande un renforcement de ses pouvoirs de police pour lutter contre la maltraitance animale.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La Ville est signataire de la Charte de l'association L214 Ethique et Animaux « *Une ville pour les animaux* ».

Consciente de l'importance de la cause animale au sein de la société, la municipalité, récemment labellisée « *Ville amie des animaux* » par le conseil régional d'Île-de-France, s'est engagée en faveur de la reconnaissance des droits des animaux, de leur protection et plus généralement de leur bien-être. Sauver des animaux de la maltraitance, comme dans le cas de toutes les maltraitances, constitue d'abord une urgence qui nécessite une intervention publique des plus réactives.

« *Pour gagner en efficacité, il paraît indispensable que les maires disposent du droit de formaliser des arrêtés de mise en danger pour ces victimes que sont certains animaux de compagnie*, précise Eddie Aït, maire SE de Carrières-sous-Poissy. *J'ai proposé au conseil municipal d'adopter une motion en faveur du renforcement des pouvoirs de police du maire pour lutter contre la maltraitance et les violences faites aux animaux.* » La motion a été adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal réuni le 12 octobre. Elle sera adressée au Président de la République, au Président du Sénat, à la Présidente de l'Assemblée Nationale, à la Première Ministre et au Président du Conseil Économique, Social et Environnemental. ■

EN BREF

ACHERES

La Ville a désormais sa Maison des parents

La maison de quartier Jules Vernes est officiellement devenue la Maison des parents, le mercredi 19 octobre.

La maison de quartier Jules Vernes est officiellement devenue la Maison des parents, le mercredi 19 octobre. Un cadre dédié à la parentalité où vous trouverez un accueil anonyme et gratuit afin de vous accompagner dans les défis et enjeux de la parentalité : des ateliers ludiques et éducatifs, des permanences médico-sociales, un conseiller numérique pour vous assister aux tâches en ligne ou même des ateliers socio-linguistiques. Dans un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et de soutien à la parentalité, la Maison propose : une écoute individualisée et confidentielle, des permanences d'assistances sociales, psychologue ou encore une permanence vaccinale pour les vaccins courants.

LA GAZETTE EN YVELINES

Une trentaine de personnes étaient présentes durant l'inauguration.

L'inauguration a eu lieu en présence de Katell Landier, élue à la culture et de Marc Honoré, maire DVD d'Achères. Les deux élus ont exprimé leur joie de voir une Maison dédiée aux enjeux de la parentalité se développer dans la ville et apportent leur soutien.

La Maison des parents est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Elle se situe au 47, Avenue Maurice Thorez, est disponible par téléphone au 01 39 22 12 10, et par mail à parentalite@mairie-acheres78.fr ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

33e édition de la *Semaine de la Santé mentale*

Le 18 octobre dernier, la Ville et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont organisé une réunion d'information à la Maison des associations dans le cadre des semaines de la santé mentale.

Pour cette 33e édition de la *Semaine de la Santé mentale* à Chanteloup-les-Vignes, la réunion d'information a été animée par Sonia Charapoff, chargée de mission au CCOMS. La thématique retenue cette année était « *Santé mentale et environnement* ». Cette semaine permet de valoriser cet enjeu à l'échelle d'un territoire.

Durant cette rencontre, les participants ont pu identifier leurs envies et besoins ainsi que créer des ressources ensemble. La séance, rythmée par l'échange et la réflexion, se déroulait en deux temps : parler de la philosophie de la santé mentale en allant plus loin que de la définir puis travailler sur la notion de ressources.

Les objectifs étaient de sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale, d'informer à partir du thème annuel sur les différentes approches de la santé mentale, de rassembler les acteurs, professionnels, usagers de la santé mentale, d'aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale ainsi que de faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité. ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Durant cette rencontre, les participants ont pu identifier leurs envies et besoins ainsi que créer des ressources ensemble.

VALLEE DE SEINE

Un collectif d'habitants demande la « *dissolution* » de la communauté urbaine

Des membres du collectif citoyen GPSEO sont venus le 20 octobre au conseil communautaire pour contester la gestion financière de la communauté urbaine et en particulier l'augmentation de la taxe foncière.

CELINE CRESPIN

Jeudi 20 octobre, aux alentours de 18 h. Tandis que les élus arrivent progressivement au théâtre de La Nacelle, à Aubergenville, pour la séance du conseil communautaire, une trentaine d'habitants du collectif citoyen GPSEO s'est regroupée aux abords de l'établissement culturel. Tous sont venus manifester leurs mécontentements, à grand renfort de banderoles, sur la gestion financière de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et en particulier sur l'augmentation de la taxe foncière.

« *Depuis la création de GPSEO en 2016, les services n'y sont plus* […]. *Je pense que les habitants en avaient déjà gros sur la patate et ce qui a fait déborder le vase c'est la taxe foncière* […]. *Des gens ont reçu 300, 400, 500 euros d'augmentation de taxe foncière et ils ont dit Stop* », résume Alexandre, un Conflanais et l'un des fondateurs du collectif citoyen, de la démarche de ce rassemblement.

Évoquée fin 2021, la création d'une taxe foncière de 6 % pour l'ensemble des 73 communes de GPSEO a été votée par le conseil communautaire le 17 février dernier. Quelques jours avant ce vote, dans les colonnes de *La Gazette* du 2 février 2022, la nouvelle présidente de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et maire de Meulan-en-Yvelines, Cécile Zammit-Popescu (DVD), avait expliqué que cette augmentation était inévitable pour empêcher une mise sous tutelle de l'État.

« On aura zéro investissement »

« *Dans la situation où on est aujourd'hui, où on a finalement un déficit structurel qui s'accentue d'année en année, en 2023, le budget ne pourra pas être en équilibre. C'est la perspective de la mise sous tutelle et c'est la perspective d'une fiscalité qui ne sera pas à six points mais à 10, 12, 18, 20… On sait ce qu'il se passe quand l'État prend la main* […], déclarait-elle. *Si on n'a pas de fiscalité, on aura zéro investissement mais zéro investissement sur 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, tout le mandat.* »

« *On nous dit que c'est soit on augmente la taxe foncière, soit on sera repris par l'État sauf qu'on aurait préféré. Même si la taxe foncière avait augmenté, au moins cela aurait mis un coup de pied dans la fourmilière* », affirme Alexandre. Dans une lettre ouverte adressée aux membres du conseil communautaire, le collectif citoyen GPSEO, qui affirme être composé de « *plus de 1600 membres* », demande aux élus de « *faire ce qu'il faut pour arrêter ce mammouth de GPSEO et demander sa dissolution* ».

Installés dans les gradins du conseil communautaire, avec leurs messages revendicatifs à la main, les membres du collectif citoyen se sont gentiment faits rappeler à l'ordre par la présidente, Cécile Zammit-Popescu, soulignant que « *si les séances du conseil sont ouvertes au public, vous êtes tenus au silence. Si ce n'est pas le cas, nous voterons le reste des délibérations à huis-clos* ». ■

LA GAZETTE EN YVELINES

Des membres du collectif citoyen GPSEO avaient notamment déployé des banderoles devant le théâtre de La Nacelle où se réunissaient les élus du conseil communautaire.

EN BREF

POISSY

Les urgences pédiatriques tournent au ralenti

Selon *Le Parisien*, les urgences pédiatriques du centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain sont en sous-effectif.

La situation se tend à nouveau au centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain (Chips). Selon *Le Parisien*, les urgences pédiatriques sont effectivement en sous-effectif. Par conséquent, depuis le 21 octobre et jusqu'au 7 novembre prochain, l'accueil des patients est filtré.

« *Jusqu'au lundi 7 novembre, il n'y aura plus aucun accueil physique direct aux urgences médicales. Seules les urgences traumatologiques (brûlures, plaies profondes, fractures, traumatismes crâniens à la suite d'une chute) restent prises en charge automatiquement mais le mieux est encore de passer par [le Samu en composant par téléphone] le 15* », explique *Le Parisien*. En moyenne, le centre hospitalier intercommunal de Poissy Saint-Germain enregistre « *60 à 70 passages par jour aux urgences pédiatriques médicales hors traumatologie* » et, depuis le mois de septembre, des pics de fréquentation atteignant « *100 passages par jour* » sont régulièrement enregistrés. ■

Pour augmenter son pouvoir d’achat, il faut d’abord savoir qui est le moins cher.

Vérifiez qui est le moins cher à côté de chez vous sur l’appli Mon E.Leclerc

Scannez pour télécharger l’appli

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

ELODIE PICARD

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

240 litres de carburant ont été détruits

Plusieurs bidons d'essence ont été récupérés dans un véhicule ayant pris la fuite.

Le 14 octobre dernier, à Conflans-Sainte-Honorine, un équipage de police a remarqué un véhicule provenant d'une zone de stationnement de poids lourds. Les effectifs ont fait demi-tour rapidement et ont tenté de se rapprocher du véhicule afin de procéder à son contrôle. Celui-ci a tenté d'accélérer pour leur échapper mais la patrouille a réussi à le suivre et à le rattraper à Poissy.

Abandonnant la voiture en pleine voie, le conducteur et son passager se sont enfuis à pied. L'un d'entre eux a été rattrapé par les policiers mais il s'est rebellé au moment du menottage et a tenté en vain de prendre la fuite en bousculant les policiers pour leur échapper.

Destruction par les démineurs

Les premières constatations dans le véhicule ont permis de découvrir plusieurs bidons remplis de carburant et un tuyau ayant servi à siphonner des réservoirs de véhicules. 240 litres de carburant ont été ainsi saisis dans le véhicule. Sur instruction du Parquet, l'ensemble du carburant a été remis pour destruction par les démineurs.

Les investigations ont permis de déterminer l'origine frauduleuse du carburant mais pas d'incriminer formellement l'homme interpellé. Entendu sur les faits, le mis en cause a nié son implication, prétextant ne connaître ni l'identité exacte du conducteur du véhicule, ni la provenance du carburant transporté. Il a écopé d'une ordonnance pénale pour la rébellion. ■

MANTES-LA-JOLIE

Une famille s'oppose à l'interpellation de son fils

Plusieurs membres d'une même famille se sont opposés à l'arrestation de l'un d'entre eux. Résultat, ils ont tous été interpellés.

Samedi 22 octobre, la Brigade spécialisée de terrain (BST) s'est rendue au domicile d'un individu en vue de son interpellation pour un refus d'obtempérer, rue Molière, à Mantes-la-Jolie. Plus tôt dans la matinée, le jeune homme, âgé de seulement 19 ans, avait participé à des rodéos urbains en scooter.

Deux interpellations pour outrage

Durant son interpellation, les membres de sa famille présente sur place s'y sont opposés. La Brigade spécialisée de terrain a alors dû faire usage de l'armement collectif afin de s'extraire des lieux en véhicule.

Un homme de 45 ans et un homme de 18 ans ont été interpellés eux aussi pour outrage, ainsi qu'un homme de 20 ans pour menaces de mort. ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

Il a pris la fuite avec dix jerricans d'essence

Vol de carburant, refus d'obtempérer et rébellion. Les délits continuent pendant la pénurie de carburant.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Les éléments recueillis ont permis de supposer que l'essence provenait des camions stationnés.

Le vendredi 14 octobre dernier, un véhicule est sorti à vive allure d'un site de stationnement de poids lourds dans une zone industrielle. Les effectifs de police étaient en sécurisation dans le secteur d'Achères vers 4 h 15 lorsqu'ils ont croisé le véhicule.

Les policiers ont donc décidé de contrôler le conducteur. Celui-ci a refusé d'obtempérer aux injonctions de ces derniers. Le véhicule suspect a été pris en chasse par le véhicule de police lorsque le conducteur a finalement abandonné son véhicule dans le secteur de Carrières-sous-Poissy.

L'homme de 31 ans a alors tenté de prendre la fuite en courant mais a été rattrapé quelques mètres plus loin. Dix jerricans contenant de l'essence se trouvaient dans le véhicule. Il a été arrêté alors qu'il tentait de s'opposer à son interpellation. Les jerricans d'essence ont été écartés pour les besoins de l'enquête.

Les éléments recueillis ont permis de supposer que l'essence provenait des camions stationnés. Il n'a pas été possible d'effectuer des constatations. L'homme a finalement été placé en garde à vue. ■

GUYANCOURT

Un adolescent victime d'un guet-apens car il faisait trop efféminé

Un adolescent de 14 ans a été frappé et humilié par une bande de jeunes qui trouvait que son look efféminé ne « *passait pas* ».

Un jeune majeur de 18 ans, a été jugé par le tribunal judiciaire de Versailles le jeudi 20 octobre pour vol aggravé ainsi qu'une agression sexuelle sur un adolescent à cause de son orientation sexuelle supposée.

Les faits se sont déroulés le mercredi 7 septembre dernier. Ce jour-là, un adolescent de 14 ans se rend vers 18 h dans le quartier des Garennes avec deux amies à lui. C'est alors qu'un jeune lui intime l'ordre de ne plus venir dans ce quartier sur le simple motif que l'adolescent est trop efféminé.

« *Arrivés dans le hall d'un immeuble, les trois tombent nez à nez avec une dizaine d'individus. Tous sont cagoulés ou masqués* », relate *78actu*.

Le jeune garçon est conduit ensuite dans un local poubelle où trois hommes vont commencer par s'emparer de son téléphone portable. Ensuite, le voleur du téléphone va palper le jeune garçon en lui touchant les fesses et le sexe. « *En même temps, il lui a dit qu'il fallait qu'il arrête de se maquiller, qu'il devienne un homme. Il se moquait de son apparence efféminée et de sa supposée orientation sexuelle* », explique une source.

« *La suite va être plus humiliante. Le trio demande à la victime de twerker. Il s'agit d'une danse sensuelle où la personne doit secouer ses hanches et ses fesses* », poursuit *78actu*.

Le jeune homme face à ses agresseurs n'a pas d'autre choix que de s'exécuter. La scène se passe devant le regard de tous les autres et de ses deux amies. Le tout est filmé.

Ensuite, il va demander au garçon de baisser son caleçon. « *Il refuse et se met à pleurer. En retour, il reçoit une dizaine de gifles et l'ordre de partir. Ordre appuyé d'un coup de pied et d'une nouvelle claque* ».

L'auteur va être identifié facilement car il a utilisé le téléphone portable de la victime. C'est lui qui semble être le meneur de cette agression qualifiée de guet-apens par le président du tribunal. Il sera arrêté le 18 octobre.

ILLUSTRATION/GAZETTEYVELINES

Un jeune majeur de 18 ans condamné par la justice pour avoir volé et agressé un adolescent de 14 ans en raison de son look efféminé.

Une véritable humiliation vécue

Après une nuit passée en détention qui l'aurait « *fait réfléchir* », l'agresseur va expliquer avoir agi sous l'effet de groupe. La procureure de la république, outrée de cette histoire, à réclamé 10 mois de prison et la révocation d'un sursis de 8 mois pour une affaire antérieure. « *Cette dernière peine a été prononcée en mars 2021. Car le prévenu, lorsqu'il était mineur a été condamné pour viol en réunion et agression sexuelle* ».

Après une délibération assez longue, le tribunal a prononcé 10 mois de prison, dont huit avec sursis. « *Pour les deux mois restants, un mandat de dépôt a été prononcé. Les huit mois de sursis de l'affaire du viol ont été révoqués. Le jeune garçon est donc parti pour 10 mois de détention. Avec une inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (Fijais)* », conclut *78actu*. ■

GUYANCOURT

Un couple placé en garde à vue suite à une altercation

Un différend entre deux femmes a dégénéré nécessitant l'intervention de la police. Un couple a été placé en garde à vue après des violences sur les forces de l'ordre.

Le vendredi 21 octobre dans la rue Ambroise Croizat, à 19 h 35, un différend a eu lieu entre deux femmes pour un motif futile. L'une des femmes s'en ait physiquement pris à l'autre en lui portant des coups au visage. La femme attaquée s'est réfugiée dans le commerce de son mari. Ce dernier a voulu séparer les deux femmes car les violences se sont poursuivies. La femme virulente qui habite dans la commune et qui est âgée de 28 ans, a dégradé du matériel dans le magasin du couple, des caméras ont filmé la scène.

Arrivée sur place, la police a interpellé non sans difficulté la femme qui, en retour, a craché sur les agents de police tout en donnant des coups. Le mari de cette dernière est arrivé sur les lieux et s'en ait également pris aux forces de l'ordre pour essayer d'extraire sa compagne. L'usage d'un PIE (Pistolet à impulsion électrique) a été nécessaire pour maîtriser l'homme. Suite à l'altercation, le couple a été placé en garde à vue. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À MANTES-LA-VILLE !

Votre appartement neuf de 3 ou 4 pièces

ESPACE DE VENTE :
15 AVENUE DE LA GARE
78680 ÉPÔNE

Dans un quartier résidentiel, à proximité des commerces et à 9 minutes** de la gare de Mantes-la-Jolie

TVA 5,5%*

nexity.fr
01 85 55 11 11
Service et appel gratuits

Siret 390 295 244 00011 - Document et illustration non contractuels. Sous réserve d'erreurs typographiques. DOMAINES FEREAL 2, rue Olympe de Gouges - 92665 ASNIÈRES CEDEX. SNC au capital de 15 000 €. Architecte / Perspectiviste : ADG Architecture. Janvier 2022. *Voir conditions auprès de votre conseiller. **Source Google Maps. Création : dps.

nexity
LA VIE ENSEMBLE

SPORT

CELINE CRESPIN

VOLLEY-BALL

Élite : les hommes du CAJVB s'imposent face à Grenoble

Le 22 octobre, pour la quatrième journée du championnat en Élite, les joueurs du CAJVB se sont imposés, à domicile, 3 sets à 2 face à l'équipe de Grenoble.

CAPTURE ÉCRAN / PAGE YOUTUBE DU CAJVB

Après avoir remporté la première manche 25 à 16, les hommes du CAJVB se sont inclinés aux deux sets suivants sur les scores de 22 à 25 et 19 à 25. Ils ont néanmoins repris le dessus sur l'équipe de Grenoble et se sont imposés 25 à 14 à l'issue de la quatrième manche et 15 à 13 au dernier set.

Une nouvelle victoire. Le 22 octobre dernier, dans le cadre de la quatrième journée du championnat en Élite, l'équipe masculine du CAJVB est sortie victorieuse de sa confrontation face à l'équipe de Grenoble (Isère) sur le score de 3 sets à 2.

Après avoir remporté la première manche 25 à 16, les hommes du CAJVB se sont inclinés aux deux sets suivants sur les scores de 22 à 25 et 19 à 25. Ils ont néanmoins repris le dessus sur l'équipe de Grenoble et se sont imposés 25 à 14 à l'issue de la quatrième manche et 15 à 13 au dernier set. Le club de vallée de Seine est actuellement en tête du classement avec 10 points. Le 29 octobre, à 19 h, le CAJVB jouera sur le terrain du Loisirs Inter Sport Saint-Pierre (Pas-de-Calais) qui est quatrième avec six points.

Le 23 octobre, pour la troisième journée en Nationale 2, les joueuses du CAJVB se sont imposées, 1 set à 3, sur le terrain de l'UGS Volley Seine Ouest (Hauts-de-Seine). Elles ont remporté les deux premiers sets 16 à 25 et 21 à 25. Les filles de vallée de Seine se sont néanmoins inclinées lors de la troisième manche sur le score de 25 à 21. Elles ne se sont cependant pas pour autant découragées puisqu'elles ont remporté le quatrième set 12 à 25. Les joueuses du CAJVB sont actuellement à la troisième place du classement avec sept points.

L'équipe réserve masculine du CAJVB évoluant en Nationale 2 a, elle aussi, remporté une belle victoire lors de la troisième journée du championnat. Le 23 octobre, les hommes de vallée de Seine se sont effectivement imposés, eux-aussi à l'extérieur, face à l'équipe masculine de l'UGS Volley Seine Ouest sur le score de 1 set à 3. Ils ont remporté la première manche 20 à 25 avant de s'incliner 25 à 21 lors du deuxième set. Les hommes du club de vallée de Seine ont néanmoins repris, par la suite, le dessus sur leurs adversaires puisqu'ils ont remporté les deux manches suivantes 19 à 25 et 16 à 25. Ils sont actuellement à la deuxième place du classement avec 8 points. Le 30 octobre, à 14 h, l'équipe réserve masculine du CAJVB accueillera le CNM Charenton (Val-de-Marne) qui est actuellement à la dernière place du classement avec un seul point à son compteur. ■

FOOTBALL

National 2 : l'AS Poissy s'impose dans le temps additionnel

Le 22 octobre, dans le cadre de la huitième journée du championnat en National 2, les Pisciacais se sont imposés, à domicile, 2 buts à 1 face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 30 octobre, à 20 h, l'AS Poissy se déplacera sur le terrain du CMS Oissel (National 3), en Seine-Maritime, pour disputer le septième tour de la Coupe de France.

Il aura fallu du temps mais la huitième journée en National 2 a bien souri à l'AS Poissy. Le 22 octobre, les Pisciacais se sont imposés, à domicile, 2 buts à 1 face à Saint-Pryvé Saint-Hilaire (Loiret).

L'AS Poissy a ouvert le score à la 49e minute sur penalty suite à une main sifflée dans la surface de réparation de Saint-Pryvé Saint-Hilaire. Le but a été inscrit par l'attaquant pisciacais Amadou Konaté. Alors que le club loirétain est revenu au score à la 71e minute grâce à un but de son attaquant Raphaël Gerbeaud, l'AS Poissy a tenu bon. Amadou Konaté a inscrit un second but à la 92e minute.

Le 30 octobre, à 20 h, l'AS Poissy se déplacera sur le terrain du CMS Oissel (National 3), en Seine-Maritime, pour disputer le septième tour de la Coupe de France.

Le 23 octobre, pour la sixième journée en National 3, l'OFC Les Mureaux a concédé un match nul, à domicile, deux buts partout, face à l'Entente Sannois Saint-Gratien (Val-d'Oise). Le prochain match des Muriautins, est prévu le 5 novembre, à 18 h, sur le terrain de l'US Ivry (Val-de-Marne). Les joueurs de l'OFC Les Mureaux ayant été éliminés au cinquième tour de la Coupe de France, ils ne joueront donc pas le 30 octobre. ■

CYCLISME

Une étape de la Coupe de France VTT Trial SKF prévue au stadium Julien Absalon

Les meilleurs pilotes de la discipline sont attendus du 12 au 14 mai 2023 au stadium Julien Absalon, à Epône, pour une étape de la Coupe de France VTT Trial SKF. En attendant, différentes manifestations sportives seront prévues dans la commune.

Un événement d'ampleur internationale est attendu au stadium Julien Absalon, à Epône. Le lieu a effectivement été retenu pour accueillir les 12, 13 et 14 mai prochains une des étapes de la Coupe de France VTT Trial SKF. L'événement promet d'accueillir les meilleurs pilotes de la discipline. Ils devront franchir des obstacles en un minimum de temps et sans poser le pied à terre.

LA GAZETTE EN YVELINES

***« Le constat est unanime aujourd'hui, le terrain plaît. Les praticiens l'adorent même au-delà de la région. Nous avons des appels d'autres clubs qui nous demandent comment faire [pour créer un tel terrain] »*, déclare Franck Prestat, président du club de vélo trial épônois Off road cycliste (ORC).**

« Une coupe de France, cela ne veut pas dire que c'est réservé qu'aux Français. Ce sont des épreuves Open comme on dit, ce sont des épreuves internationales […]. À chaque fois sur les Coupes de France, on voit des top pilotes étrangers puisque ce sont des épreuves à gros points. Une Coupe de France c'est le troisième niveau mondial […]. Cela va attirer des clubs étrangers, n'en doutons pas », affirme Éric Jacoté, vice-président de la fédération française de cyclisme, lors d'une conférence de presse organisée le 4 octobre dernier.

Le président du club de vélo trial épônois Off road cycliste (ORC), Franck Prestat, se dit particulièrement *« fier »* de savoir que le stadium Julien Absalon sur lequel son club s'entraîne habituellement va voir s'affronter les meilleurs pilotes de la discipline. La fierté de Franck Prestat est d'autant plus importante que le lieu n'est seulement que dans *« sa deuxième année d'exploitation »* puisqu'il a été inauguré le 16 octobre 2021.

« C'est le troisième niveau mondial »

Bien que le stadium Julien Absalon soit récent, le choix de le retenir pour accueillir une étape de la Coupe de France VTT Trial SKF n'est néanmoins pas surprenante. *« Je n'ai jamais vu de terrain aussi bien présenté donc j'espère qu'il y aura des belles épreuves »*, déclare José Gouère, président du Comité régional Île-de-France de cyclisme.

« Le constat est unanime aujourd'hui, le terrain plaît, reconnaît Franck Prestat. *Les praticiens l'adorent même au-delà de la région. Nous avons des appels d'autres régions, d'autres clubs, qui nous demandent comment faire [pour créer un tel terrain]. »*

Pour l'édile LR, Guy Muller, l'événement sera également l'occasion de faire découvrir cette discipline sportive spectaculaire aux habitants de la commune. En attendant l'étape de la Coupe de France VTT Trial SKF, plusieurs manifestations sportives autour du cyclisme sont prévues en ville. Elles ont été relayées sur le bulletin d'informations municipales de la Ville, *Epône Magazine*, des mois d'octobre et novembre 2022. Parmi elles, on y trouve un *« spectacle de cyclisme artistique »* organisé le 11 décembre à l'occasion des festivités de Noël. La Ville communiquera prochainement sur le lieu retenu pour l'événement ainsi que sur son horaire. Le 4 février, à la salle du bout du monde, se tiendra également le *« premier salon du vélo »* sur le territoire de la commune. À partir du 15 avril, un concours de vitrines aura également lieu auprès des commerçants et des entreprises implantés en ville. ■

Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde

VEOLIA

CULTURE LOISIRS

■ CELINE CRESPIN

MANTES-LA-VILLE

Le festival *Tu contes pour moi* revient

La sixième édition du festival *Tu contes pour moi* aura lieu du 29 octobre au 19 novembre. Des spectacles variés seront proposés dans différents lieux situés en ville.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le 19 novembre, à 17 h, Cécile de Lagillardaie et François Perrin seront présents à l'espace culturel Jacques Brel pour présenter au public, âgé d'au moins huit ans, le spectacle *Il est rond mon ballon* ?

Le comptoir de Brel, l'espace culturel Jacques Brel, la bibliothèque Anouilh, le centre de vie sociale Le Patio, celui d'Arche-en-ciel ou encore le centre de vie sociale Augustin Serre. Ces lieux accueilleront des événements pour la sixième édition, gratuite, du festival *Tu contes pour moi*. Elle aura lieu du 29 octobre au 19 novembre. Tous sont détaillés sur le site internet de la Ville, manteslaville.fr. *La Gazette* en a sélectionné quelques-uns.

Le 29 octobre, à 11 h, le comptoir de Brel accueillera *Les contes de la grange hantée* par Noémie Sanson. « *Les contes de la grange hantée ce sont des histoires de sorciers, de chaudrons magiques, de colombes enchantées. Ici, les petites souris ne sont pas du tout peureuses mais très curieuses. Ce sont des histoires pour rêver au-dessus de la terre. À califourchon sur des balais capables de vous emporter là où la magie règne toute la nuit sans s'arrêter* », résume le communiqué de l'événement en indiquant que l'événement est accessible dès six ans.

Les enfants de six mois à six ans pourront, eux, se tourner vers *La pirogue enchantée* avec Catherine Abraham et Doussou Touré qui reprennent des comptines sur le thème de la mer et de l'eau. « *De la chanson de la baleine au chant des piroguiers, des petits poissons dans l'eau aux crocodiles, venez plonger dans le bain des comptines. Les jeux de l'oralité de la petite enfance se répondent, se croisent, s'entremêlent et entrent en résonance avec le jeu des percussions africaines* », déclare le communiqué. Le centre de vie sociale Augustin Serre accueillera *La pirogue enchantée* le 2 novembre, à 10 h 30. Les personnes n'ayant pas pu y assister pourront se rattraper puisque le spectacle sera également joué au centre de vie sociale Le Patio, à 10 h et à 11 h.

Les adolescents et les adultes n'ont pas non plus été oubliés. Le spectacle de contes *De l'autre côté d'ici* par Ali Merghache leur sera présenté le 4 novembre, à 19 h, au centre de vie sociale Arche-en-ciel. « *En proposant un récit original et contemporain ponctué de contes traditionnels, Ali Merghache brouille les pistes jusqu'à l'absurde. Il sonde l'idée de frontière, de possible et d'impossible, de réel et d'imaginaire. Il s'amuse à triturer le sens des mots comme on interroge le sens de la vie et du temps qui passe. Au final il nous offre un spectacle à l'univers onirique et sensible empli de poésie, d'audace et de musique* », détaille Ali Merghache sur son site internet, alimerghache.com.

Le 9 novembre, à 10 h 30, la conteuse Sophie Pérès sera à la bibliothèque Jean Anouilh pour présenter le récit *Trous de souris* aux enfants de 18 mois à 3 ans. « *Partons à la découverte de ces petites bêtes qui vivent tout près de nous* […], relate le communiqué de l'événement. *Des petites bêtes espiègles et bondissantes venues partager leurs aventures avec les tout-petits. S'accepter tel qu'on est, apprendre à partager ou faire un très grand voyage à la recherche d'un ami…en gardant toujours un œil prudent sur le chat des voisins qui guette ! Un grand panier d'osier, des animaux multicolores, une pièce et un morceau de fromage : voilà qui suffit pour voyager d'une histoire à l'autre ! Le panier devient montagne, cachette, grand lac, et accompagne les enfants dans un voyage imaginaire.* » La conteuse Sophie Pérès présentera également *Trous de souris* le 12 novembre, à 11 h, à la bibliothèque de Saint-Martin-La-Garenne.

L'imaginaire sera également au centre du conte *Serpent rêve* par Nathalie Bondoux. Il sera présenté le 16 novembre, à 15 h, au centre de vie sociale Arche-en-ciel et est destiné au public âgé d'au moins cinq ans. Une programmation de l'événement est aussi prévue le 9 novembre, à 14 h 30, à la bibliothèque L'Embellie de Guerville. « *Dans le village où habite Luna, personne ne rêve, sauf sa voisine, la Toute Folle. Luna aimerait tellement rêver elle aussi*, détaille le communiqué. *Mais comment faire ? Voilà Luna dans sa cabane avec son meilleur ami Edredon. Entre ses plis moelleux, elle attend mais il ne se passe jamais rien jusqu'au soir où, grâce à la Toute folle, elle rencontre Serpent Rêve…* »

Le 19 novembre, à 17 h, Cécile de Lagillardaie et François Perrin seront présents à l'espace culturel Jacques Brel pour présenter au public, âgé d'au moins huit ans, le spectacle *Il est rond mon ballon ?* « *Regardez les pièces qui constituent un ballon de foot…des hexagones et des pentagones !* […]. *Nous voilà partis autour du foot et des maths, à la rencontre des polyèdres. Un spectacle aux multiples facettes, entre théâtre, magie, jonglage et conte* […] », décrit le communiqué.

Pour participer aux événements proposés dans le cadre du festival *Tu contes pour moi*, les inscriptions se font par courriel à festivalduconte@manteslaville.fr. Les réservations se font dans la « *limite de deux spectacles par famille* ». ■

VOTRE APPARTEMENT
En location du studio au 3 pièces
Avec vos meubles

BIEN ENTOURÉ ET RASSURÉ
Une équipe 24h/24, 7j/7
Dans une résidence sécurisée

BIEN ACCOMPAGNÉ
Une restauration de qualité
Des services et activités à la carte

VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS ARRIVE ENFIN À ACHÈRES

Venez visiter votre résidence services seniors
RÉSIDENCE L'ALLIACÉE - ZAC DE LA PETITE ARCHE - 2, AVENUE JACQUES CHIRAC
ACHÈRES
OUVERTURE PROCHAINE
01 88 26 03 99 ou domitys.fr

DOMITYS
vivre l'esprit libre

ON EN PARLE

Dessinateur de presse et professeur, des métiers en danger ?

L'attentat de *Charlie Hebdo* et le meurtre de Samuel Paty sont reliés par un élément : les caricatures du prophète Mahomet. Mykaïa Tramoni-Caparros, dessinateur humoriste de presse est venu expliquer le but d'un dessin de presse.

Ses premières armes, Mykaïa Tramoni-Caparros, les a réalisées sur le banc de l'école en Tunisie, pays dans lequel il a passé les 25 premières années de sa vie. Il caricaturait ses enseignants dans le seul but d'amuser ses petits camarades. En grandissant, il arrive à travailler pour le plus grand journal francophone local *La Presse de Tunis*, dans lequel son rédacteur en chef lui demande de dessiner sur tout, sauf « *le sexe, la religion et la politique* ». C'est sur ce dernier point qu'il tique.

« *Tout est politique* » rappelle le dessinateur. Le dessin de presse se fait sur un sujet d'actualité, dans un humour parfois abrupt mais nécessaire pour mieux comprendre les tenants et les aboutissants. Le membre de Cartooning for Peace sait que ses traits de crayons peuvent mettre mal à l'aise, mais c'est aussi ce qu'il recherche. « *Écouter les lignes rouges des uns et des autres ne doit pas être pris en compte* », clame-t-il, la seule limite qu'il se fixe est celle de la loi. L'attentat de *Charlie Hebdo* et le meurtre de Samuel Paty ne changeront jamais sa manière de travailler, même si Mykaïa est conscient qu'une Kalashnikov gagnera toujours contre un crayon malheureusement. ■

LFM RADIO

Mykaïa Tramoni-Caparros, dessinateur de presse et membre de Cartooning for Peace, est venu dans les studios d'*LFM*.

On En Parle, émission présentée par Marion Marques, tous les jeudis, de 11 h à 11 h 30, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

CE QUE FEMME VEUT

Maman solo, maman sous l'eau ?

Dans un nouveau numéro de CQFV, Hakima recevait Francine Charloton de Révèle toi (78), une association qui vient en aide aux parents seuls.

En France, près de deux millions de mères élèvent leurs enfants seules. Dans 80 % des divorces, ce sont les mères qui obtiennent la garde. C'est une nouvelle organisation qui s'impose à ces mères qui doivent assumer l'ensemble des tâches du foyer, en plus de leur travail et des enfants.

Alors entre celles qui choisissent de quitter leur emploi pour être plus présentes, celles qui font des burn-out, Francine Charloton rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander de l'aide.

D'abord présente à Élancourt, l'association va s'installer progressivement dans le Mantois avec une action à Mantes-la-Jolie qui a pour vocation d'aider les mères seules à reprendre leur vie professionnelle en main. ■

Ce Que Femme Veut, émission présentée par Hakima Aya, tous les mardis, à 11 h, sur le 95.5 FM.

LFM RADIO

Francine Charloton parle au micro d'*LFM* des difficultés d'être une mère seule et de l'association Révèle toi (78).

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	3	7	1		5	6		
6		9	3				5	
				7		9		
		6						5
8			4	6				7
7	2	3			1	4	6	
	7			2		8		
		4		1		2		
	6	2	7	4	8	5	9	

SUDOKU : niveau difficile

		2		3		6		9
							5	
3		9	2		7		8	
7				5				
9		1	7			3	2	
		5					6	
	9	4			8			
		3	6			8	9	
		8				7		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°316 du 19 octobre 2022 :

3	1	6	7	2	5	4	8	9
8	5	9	1	6	4	3	7	2
4	7	2	8	9	3	6	1	5
2	9	5	4	7	6	8	3	1
1	6	3	5	8	2	9	4	7
7	4	8	3	1	9	2	5	6
5	2	1	6	4	8	7	9	3
9	3	4	2	5	7	1	6	8
6	8	7	9	3	1	5	2	4

5	9	8	4	6	3	7	1	2
1	7	6	5	2	9	4	3	8
2	3	4	1	8	7	5	9	6
6	5	9	7	3	2	8	4	1
4	2	3	8	1	6	9	5	7
8	1	7	9	4	5	2	6	3
9	6	5	3	7	8	1	2	4
7	4	2	6	9	1	3	8	5
3	8	1	2	5	4	6	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

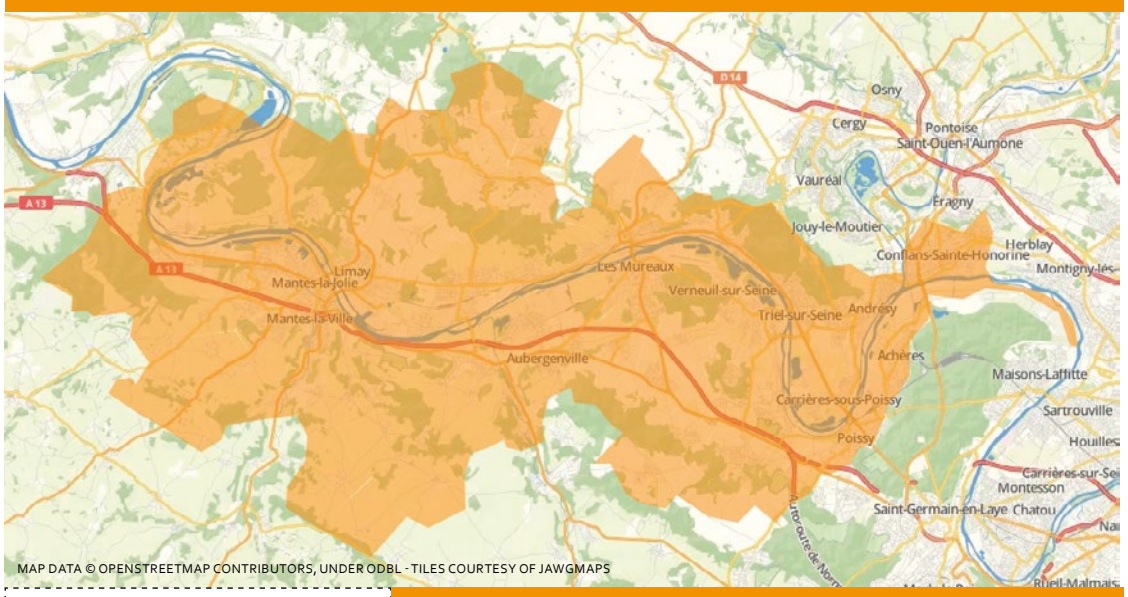

MAP DATA © OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS, UNDER ODBL - TILES COURTESY OF JAWGMAPS

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef :** David Canova - *david.canova@lagazette-sqy.fr* **Actualités, culture, sport :** Céline Crespin - *celine.crespin@lagazette-yvelines.fr* **Actualités, faits divers :** Elodie Picard **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 10-2022 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Les rendez-vous de la rénovation énergétique

Du 15 octobre au 13 décembre 2022

Avec le Département, des conseils gratuits pour bien rénover votre logement et vivre plus confortablement !

Conférences, ateliers, rencontres avec des professionnels, balades thermiques ...

Retrouvez tous les événements près de chez vous sur yvelines-infos.fr/rendezvous-renovation

Yvelines
Le Département

yvelines.fr